

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 12/11/2020

N° de version du document :

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal 10.11.2020

Présents : Pablo Lhoas (Président), David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Jean-Didier Bergilez, Catherine Baude, Jean-Luc Brisly, Alessandra Bruno, Sylvie Burgeon, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Bernard Deprez, Roxane Enescu, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Sophie Hubaut, Philippe Lecoq, Daniel Linze, Julie Martineau, Luisa Moretto, Valérie Peclow, Dalia Perziani, Denis Pools, Antoine Rocca, Carole Rossius, Christine Schaut, Marine Spor, Cécile Stas, Jean-Marc Sterno, Iwan Strauven, Mehrangiz Tasouji, Bertrand Terlinden, Alexandre Van Dongen- Vogels, Eric Van Essche, Ellen Van Huffel, Vinciane Thomisse.

Excusés : Victor Brunfaut, Marcelle Rabinowicz,

Invités : Nicolas Van Zeebroeck, Soledad Fernandez Martinez

Les termes utilisés sont entendus dans leur sens épïcène, en sorte qu'ils visent les femmes et les hommes.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Prise de fonction des Vice-recteurs et domaines de compétences. (Annexe n°282 du CoA du 26 octobre 2020)

- Vice-rectorat à la recherche et à la valorisation : Marius Gilbert
- Vice-rectorat à l'enseignement et à la qualité : Nadine Postiaux
- Vice-rectorat aux relations extérieures et à la coopération au développement : Anne Weyembergh
- Vice-rectorat aux affaires étudiantes et à la politique culturelle : Alain Levêque
- Vice-rectorat à la politique académique en charge de la politique de diversité et de genre : Michel Verstraeten
- Vice-rectorat prospective et ressources financières : Kim Oosterlinck
- Vice-rectorat à la transition écologique et numérique : Charline Urbain

0.2. Mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus

Les communications qui ont été adressées à la communauté facultaire sont à jour.

Le doyen rappelle toutefois l'obligation de demander une attestation pour travailler sur site. Ces demandes d'attestations doivent être introduites auprès du Doyen et/ou de la DAF.

Cette obligation s'adresse à tous les membres du personnel : académique, scientifique et patgs.

0.3. Plan digital, suite bureautique et messagerie : développements et perspectives. Présentation par Nicolas van Zeebroeck. *Présentation en annexe du présent PV.*

Nicolas van Zeebroeck, adjoint au Président pour les questions IT présente le plan digital 2020-2025 de l'université.

Le plan digital a été inspiré par un audit commandé à une société externe. Le plan digital tente de répondre aux failles et s'accompagne d'une réforme de la gouvernance en la matière, notamment pour assurer une meilleure coordination.

27 millions seront investis sur 5 ans.

Pourquoi un plan digital ? Les universités sont de plus en plus dépendantes des outils informatiques et la plupart des outils sont sujets à des pannes importantes mettant en péril la continuité des services. Par ailleurs, les équipes informatiques sont extrêmement sollicitées.

L'université a donc décidé de fixer un cap et des priorités.

Qu'est-ce que c'est l'informatique à l'université ? C'est un domaine assez vaste organisé en couches : infrastructure, sécurité, systèmes centraux, systèmes décentralisés, services.

A travers cela, l'interdépendance des réseaux, le CAS (système d'authentification), les vulnérabilités dans les premières couches rendent parfois impossible l'accès aux services informatiques.

Les équipes informatiques de l'université ne sont pas suffisamment bien encadrées pour gérer tout cela. Il devrait y avoir le double de ressources humaines que ce que nous avons actuellement, ce qui a entraîné par ailleurs un sous-investissement depuis des années.

L'université est confiante que le budget prévu pourra permettre de rattraper le retard et il est donc important dans ce cadre de bien fixer les priorités. Le hacking début d'année et la crise sanitaire n'ont fait que raviver l'urgence de la situation.

Le plan digital constitue un équilibre délicat au travers duquel les axes prioritaires suivant ont été fixés : Sécurité et fiabilité, Bien-être et confort de l'utilisateur, IT comme facilitateur, Autonomie digitale càd, inspirer et soutenir l'innovation. Trois phases : mettre à niveau les fondations, créer les conditions, libérer l'innovation. Il y a derrière ces trois phases, environ 80 projets.

Parmi ceux-ci :

- Reconstruire le réseau de l'université : lignes doublées pour relier les campus, recâblage de chacun des bâtiments des campus. Ce devrait être terminé d'ici quelques mois.
- Changement des serveurs et reconstruction de data center.
- Cyber sécurité : politique de back up et authentification
- Au niveau central on fait en sorte de faire dialoguer les applications (ex : sap- banner)
- Équipements du personnel avec les accès.
- Remplacement de l'UV par une nouvelle version de Moodle.
- Système centralisé de gestion des mémoires et des stages, fourniture de rapports de gestion, licences gratuites et logiciels mis à disposition,
- Fourniture d'une bureautique fiable
- Restructuration de l'ensemble de l'helpdesk et du support
- Développement de formations pour une meilleure utilisation des outils et gestion des besoins et projets de manière plus coordonnée. A cet égard, la digitalisation à marche forcée suite au covid a pu mettre en lumière les difficultés et amener ou inspirer une meilleure utilisation de ceux-ci

Question de l'autonomie digitale : la situation actuelle n'est plus une option. Il y a des problèmes importants suite au dédoublement du système (passage de ulb.ac.be à ulb.be et coexistence de la double messagerie). Le système ulb.ac.be est actuellement dépassé : Le CA a mandaté un groupe de travail chargé de réfléchir au problème de la messagerie et services annexes et donc également de la suite bureautique.

Trois scénarii ont pu être envisagés : Migration complète vers O365 ; partenariat avec ULiège ; Remplacement de Cyrus (ulb.ac.be) par une autre solution open source O365 par Next Cloud.

A titre transitoire et au moins pour trois ans, la migration vers O365 est la meilleure solution, notamment en termes de coût et de sécurité.

Il est à noter que l'université conserve la maîtrise interne et open source sur les points suivants :

Ossature: réseau, data centres, sécurité (IAM), ESB

Systèmes à valeur ajoutée: UV, HPC, Site Web, DM, Données recherche, Publications

Commodités: Open source de préférence à coût/fonctionnalité équivalents : Devices, Bureautique, Logiciels scient., ERP, Surveillance...

En conclusion, ce sont uniquement systèmes de gestion SAP, Banner et la bureautique qui sont commerciaux.

Enfin, des précautions techniques, un accompagnement des utilisateurs et un plan de gouvernance accompagneront ce plan.

Question/ Réponses :

- Q : l'UV n'est pas adaptée à la faculté notamment vu le fait que les étudiants ne peuvent pas déposer des dessins ou images. Est-ce que les systèmes envisagés pourront s'adapter aux particularités des facultés ?
Par ailleurs, l'usage de l'UV semble compliqué pour les étudiants en BA1 : il y a une vraie difficulté pour les étudiants d'accéder à l'information.

En ce qui concerne la formation des étudiants et des enseignants, il y a deux aspects : l'information sur l'existence des outils et la prise de connaissance de ceux-ci. Au niveau central, il devra y avoir des personnes capables de penser ce processus à la fois pour l'accueil des étudiants et pour l'accueil des enseignants. Ce processus débutera en janvier et visera à la fois le support et les formations.

Une restructuration de l'équipe Support est en cours en vue de mettre en place des équipes spécifiques.

La question de la taille de l'UV sera posée à l'équipe support ; si cet outil ne peut être adapté, il sera nécessaire d'envisager d'autres outils que le central pourra mettre à disposition.

Une réflexion sera menée en faculté pour préciser la demande.

- Des questions sont posées sur la situation du site Flagey, les améliorations à apporter à court terme en attendant les dispositifs mis en place par le central et donc la synchronisation nécessaire entre la faculté et le central, sur la coordination nécessaire entre la faculté et l'université notamment pour les postes PABU à destination des enseignants.
Enfin, en ce qui concerne les serveurs de données du point de vue administratif : la faculté est partie d'un serveur local vers une solution microsoft.

Il faudra recréer le lien petit à petit entre les facultés et le central.

En ce qui concerne le réseau PABU, il faudra se coordonner avec le central.

Par ailleurs, il sera intéressant de prendre contact avec le nouveau PMO pour identifier les besoins émis en faculté. En ce qui concerne la gestion documentaire, l'inconvénient de sharepoint est de créer des dépendances que ne crée pas le système alfresco.

L'adhésion à O365 sera évaluée dans 3 ans.

- Une question est posée sur le soutien dans le système, des cours innovants ? exemple stockage de films, site pour monter les réalisations, ... Quels sont les canaux de communications entre le central et la faculté ?
Le vice doyen aux ressources humaines attire l'attention sur le fait que le plan ne vise pas des enseignements spécifiques et attire l'attention sur la possibilité d'avoir certains matériels sur base de projets (FER ou FEE).

Il est par ailleurs précisé qu'il convient de dissocier les questions de pédagogie ; Il faudrait voir en premier lieu avec le CAP et ensuite éventuellement faire le lien avec les outils envisagés avec le central.

Pour rappel les FEE sont destinés à encourager des innovations pédagogiques ; Si cela devait être insuffisant, des pistes pourraient être examinées avec la Vice-rectrice enseignement en vue de réfléchir à d'éventuels modes de financement plus ambitieux.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2020. *Annexe n°1*

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre est approuvé.

2. Administration de la Faculté

2.1. Présentation des nouveaux outils de communication de la Faculté – note explicative et mode d'emploi. *Annexe n°2*

La responsable de la cellule communication rappelle la disponibilité de la cellule pour transmettre et publier les différentes informations transmises par les membres de la faculté.

Les newsletters, facultaire et de la recherche ont été envoyées ; les remarques et suggestions sont bienvenues.

Il est rappelé également de consulter l'intranet qui rassemble beaucoup d'informations utiles.

3. Suivi des commissions permanentes

3.1. Commission Recherche

Suivi de la commission Recherche du 26 octobre 2020, dont extrait :

3.1.1. Doctorats :

- Suivi de la commission des doctorats du 12 octobre 2020.

Les réinscriptions ont été soumises dans les temps. Il reste toujours le problème de l'inscription tardive de certains doctorants. Quatre dossiers de première inscription ont été soumis et acceptés. Une ou deux inscriptions tardives pour cause de financement devraient encore être déposées.

A noter qu'une procédure de renouvellement est organisée dès mai pour les doctorants qui nécessitent une réinscription rapide (titre de séjour, financements, ...). A charge pour les doctorants concernés d'anticiper leur réinscription.

En ce qui concerne, les attestations d'inscription nécessaires aux doctorants, il est conseillé de s'adresser directement au service des inscriptions – Carine Faniel. La commission des doctorats ne manquera par ailleurs pas, d'attirer l'attention sur les dossiers particulièrement urgents.

- Dépôt, soutenance de thèse et épreuve intermédiaire

Epreuve intermédiaire :

- * Le jeudi 19 novembre à 14h : Salma Belkebir : « Effets socio-spatiaux de la métropolisation dans la ville d'Ain El Aouda au Maroc : urbanité(s)métropolitaines, formes socio-spatiales de la cohabitation et appropriation(s) territoriales ». Comité d'accompagnement : Promoteur : Ludivine Damay (Sasha-ULB) ; Co-promoteur : Mohamed Tamim (INAU-Rabat) ; Président : Geoffrey Grulois (Louise-ULB) ; Membres du comité : Christine Schaut (Sasha-ULB), Aziz Iraki (INAU-Rabat)

Soutenance publique de thèse :

- * Le lundi 30 novembre à 14h : Abdou Kailou Djibo : « Etalement urbain et services d'eau potable et d'assainissement dans la ville de Zinder au Niger. Membres du jury : Professeur Geoffrey GRULOIS (Université Libre de Bruxelles), secrétaire, Professeur Kokou Henri MOTCHO, (Université Abdou Moumouni de Niamey), Professeure Luisa MORETTO, (Université Libre de Bruxelles), Promotrice, Docteur Marco RANZATO, (Università degli Studi Roma 3), Professeure Sylvie JAGLIN, (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Professeur Victor BRUNFAUT, (Université Libre de Bruxelles), Président.

3.1.2. Actualités des centres :

- L'AG de la recherche en faculté sera organisée le 23 novembre 2020 à 17h, via Teams.

Afin de préserver son caractère convivial, la commission a décidé d'en limiter la durée et le programme comme suit : mot d'introduction, présentation de la formation doctorale, présentation des nouveaux doctorants et présentation des coordinateurs de labos, présentation des procédures.

- Alice :

Suivi de Scan qui va paraître dans la Newsletter de la faculté.

- Sasha

Le calendrier des séminaires en interne a été établi :

- * Marine Spor. Le lundi 23 novembre de 14 à 16h. Elle nous proposera une première analyse de ses observations des lieux du commerce circulaire à Bruxelles.
- * Sophie Hubaut. Le mardi 8 décembre entre 10h et 12h. Elle nous entretiendra sur son terrain Tour et Taxis et sur les mobilisations tant citoyennes que « publiques » que ce territoire a engendrées.
- * Sophie Jacquemin et Alessandra Bruno. Le lundi 18 janvier entre 10h et 12h. Elles nous parleront de leur méthodologie utilisée pour les entretiens de femmes architectes travaillant en Espagne et en Belgique dans le cadre d'ARCHILINK, entre autres le podcast.
- * Ana Povoas. Le lundi 22 février entre 10h et 12h. Elle fera le point sur son état des lieux des vidéos atelier urbain du CVB.
- * Sophie Jacquemin et Alessandra Bruno. Le lundi 22 mars entre 10h et 12h pour les entendre faire le point sur leur travail de thèse consacré aux pratiques du faire des architectes, dans l'enseignement et en dehors.
- * Pierre Bouilhol. Le lundi 19 avril entre 10h et 12h. il fera le point sur sa thèse « Formes du politique et moments architecturaux ».

- Louise :

Cycle de séminaires en ligne organisé avec Metrolab et Cridis

Social Infrastructure in The (Post-) Covid City

- * Eric Klinenberg - Sociologist - New York University
« Social Infrastructure and the Future of Civic Life » [EN]
17/11/20
- * Mark Pimlott -Architect - TU Delft
« The Public Interior and its Purpose : a Re-evaluation » [EN]
24/11/20
- * Maria Chiara Tosi -Architect and urbanist - IUA Venezia
« Welfare space as social infrastructure » [EN]
- * Céline Bonicco-Donato, Philosophe - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
« Crise sanitaire, crise des lieux publics ? » [FR]
5/01/21
- * Bruno Yvin - Architecte et urbaniste - Agence Alphaville, Paris
« La programmation des infrastructures sociales à l'épreuve de la contagion » [FR]
12/01/21
- * Justine Harzé – Cabinet du Ministre-Président RBC
Jade Kawan et Tom Sanders - Perspective Brussels
« Quelle politique d'équipements et d'infrastructures sociales pour Bruxelles? » [FR]
19/01/21

Cycle de conférences sur les imaginaires est organisé par Jean-Louis Genard et Catalina Dobre pour la Brussels Academy avec la participation également de Pauline Lefebvre et Sophie Hubaut.

<https://brusselsacademy.be/event/bruxelles-et-ses-imaginaires-introduction/>

- Hortence

- * Programme Séminaires hortence 2020-2021
- * Le 18 novembre 2020, 11h00-13h00 - Séminaire Mémoire
Thomas Greck (Architecte, diplômé 2020)
« Architectures néogothiques des édifices profanes en Wallonie. Évolutions, significations et destins. 1818-2020 (3 volumes) »
(Prix exceptionnel du mémoire. Promotrice : Marianne Puttemans)
- * Le 09 décembre 2020, 11h00-13h00 – Rencontre #1
Lieven De Boek (Doctorant hortence & artiste indépendant)
« The Archive of Disappearance »
Johnny Golding (Professor of Philosophy & Fine Art, and senior tutor at the Royal College of Art, London, UK)
« Research Generated by Curiosity »
- * Le 18 janvier 2021 – Podcasts #1
Anne-Laure Iger (Doctorante hortence), Alessandra Bruno (Doctorante hortence/sasha), et Sophie Jacquemin (Doctorante sasha)
« GEM : Geste Engagement Médiation »
(co-organisé avec le laboratoire sasha)
- * Le 27 janvier 2021, 10h00-12h30 – Rencontre #2
Emmanuel Doutriaux (Architecte et enseignant-chercheur, ENSA Paris- Val de Seine)
« Conditions d'air. Politique des architectures par l'ambiance »
Introduction et discussion avec Roxane Enescu (académique hortence/sasha)
- * Mars 2021 – Rencontre #3
Valérie Nègre (Professeur d'Histoire de l'architecture à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris La Villette) « Décloisonner les représentations professionnelles. Des figures hybrides entre concepteur et constructeur »
Introduction et discussion avec Pauline Lefebvre (pos-doc hortence) & Sophie Jacquemin (co-organisé avec le laboratoire sasha)
- * Le 20 avril 2021 – Rencontre #4
Lyna Bourouiba (Architecte, doctorante hortence)
« Roland Barthes et le degré zéro de l'architecture »
Irina Davidovici (Lecturer and Co-ordinator Doctoral Programme in the History and Theory of Architecture, gta ETH Zurich)
« Forms of Practice, German-Swiss Architecture, 1980-2000 »

Le conseil Facultaire prend acte des informations communiquées.

3.1.3. Appel FER

Un appel FER (Fonds d'encouragement à la recherche) a été lancé via la Newsletter de la recherche.

Le dépôt des dossiers est attendu pour le 30 novembre 2020 pour examen et classement en commission recherche du 7 décembre 2020.

Une question est posée sur le financement des recherches à l'étranger; le Vice-Doyen à la Recherche renvoie aux informations transmises par le central et tenues à jour compte tenu de la situation sanitaire.

3.2. Commission des Relations internationales et Voyages

Suivi de la commission des Relations internationales et Voyages du 26 octobre 2020, dont extrait :

3.2.1. Mobilité Erasmus+ Etudiants

Liste des étudiants en mobilité **Annexe n°3**

Le tableau joint en annexe indique les mobilités étudiantes pour une durée d'un (Y) an soit par quadrimestre (Q1 ou Q2).

Ces données sont toutefois indicatives et dépendront des circonstances particulièrement pour le Q2.

Conventions 2022-2027 **Annexe n°4**

Les conventions seront en principe toutes reconduites.

La reconduction des conventions avec les universités de Montréal, deux universités en Colombie et la SQQU en Corée du Sud est en cours de discussion ce qui entraîne que ces universités n'apparaissent pas pour le moment dans la liste des universités accueillantes pour 21-22. On peut attendre une confirmation pour fin de l'année. Les étudiants qui souhaitent ces destinations sont invités à attendre fin de l'année pour poser leur candidature.

L'université de Miami ne reconduira pas la convention avant 2022. En effet, toutes leurs mobilités sont actuellement arrêtées suite à la pandémie.

Par ailleurs, la collaboration avec Coimbra au Portugal a été arrêtée et une université en Estonie n'a pas souhaité ouvrir la mobilité pour les étudiants. Seule la mobilité enseignants est accessible.

3.2.2. Demandes de financement

Demande de financement de Nadia Casabella pour la participation au colloque « ISUFH Forma Urbis y Territorios Metropolitanos » du 28 au 30 septembre 2020.

Budget demandé : 200 € pour les droits d'inscription

Proposition : la demande est acceptée, Nadia Casabella étant intervenante au colloque.

3.3.3 Informations diverses

- Financement des stages des jeunes diplômés. Présentation de la procédure mise en place par le SME. **Annexe n°5**

- Du 3 au 6 novembre se tiendra la « Semaine de la mobilité » en ligne avec conférences pour étudiants et enseignants.

<https://www.ulb.be/fr/partir-en-echange/semaine-de-la-mobilite-internationale-2020-prepare-ta-valise>

Le 4 novembre, se tiendra une conférence à propos de l'impact du Covid sur les relations internationales et la mobilité en général.

<https://www.ulb.be/fr/partir-en-echange/reinventing-international-student-mobility>

3.3. Commission Finances

Suivi de la Commission Finances du 27 octobre 2020, dont extrait :

3.3.1. Présidence de la commission finances.

La commission désigne Géry Leloutre à la présidence de la commission finances.

Jean-Didier Bergilez, dorénavant Vice-Doyen à l'enseignement, reste toutefois membre effectif de la commission.

3.3.2. Gestion des reports

La ventilation des comptes a été clarifiée. Le doyen en valide le processus.

L'administration centrale a confirmé la mise en application de cette politique des reports pour le 1er janvier 2022.

Vu l'avancement du dossier en faculté, il est proposé de mettre en place le système au plus tôt et de le modaliser au cours de l'année 2021.

Un compte 1053 a en outre été créé par le département finances : ce compte est un compte « masse de manœuvre » destiné à couvrir tout imprévu. 5% minimum des crédits facultaires doivent y être affectés. La destination de ce montant pourra être décidée en fin d'année.

Les projets budgétaires en ce compris les comptes 1051 et 1052 ont été acceptés par le central. Pour rappel, les comptes 1050 ne pourront être reportés d'une année à l'autre.

La commission finances entame par ailleurs une réflexion sur le solde 2020, à affecter même si le report est admis pour 2021.

3.3.3. Appui informatique à l'enseignement et à la recherche- matériel individuel et collectif.

Un travail est en cours avec le service informatique en vue de mieux équiper la faculté, à titre individuel et/ou collectif :

Sont identifiés comme équipements :

Le câblage du réseau Flagey quitte à faire appel à une société extérieure pour avancer.

L'achat de bornes supplémentaires pour le Wi-Fi.

Téléviseurs et/ ou projecteurs dans les locaux non encore équipés.

L'équipement son+vidéo fixe de locaux pour organisation de séances en bi modal.

Ces propositions se feront en coordination avec les enseignants afin de pointer vers des solutions qui rencontrent les besoins et étendre ces solutions en fonction des retours d'expériences.

3.4. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission communication et culture du 22 octobre, par voie électronique :

Un appel à projets exceptionnel a été lancé par le service communication de la faculté le 26 octobre. Délai de dépôt des dossiers : le 22 novembre 2020 à minuit

4. Ressources humaines

4.1. Congés compensatoires des cadres d'extinction- corps académique

Des discussions ont eu lieu avec les syndicats, considérant que les cadres d'extinction bénéficient d'un régime différent à plusieurs égards par rapport au cadre ulb.

Le régime des cadres d'extinction permet de bénéficier d'un certain nombre de jours de congés par an. Eu égard à la situation exceptionnelle et au surcroît d'investissement et de travail qui ont empiété sur les congés de printemps, il a été décidé en concertation de permettre 4 jours de congés pendant la semaine blanche. Les personnes qui souhaitent en bénéficier devront en faire la demande.

4.2. Désignations dans le corps scientifique au 01/12/2020 en qualité d'assistant en projet d'architecture

4.2.1. Désignation de **M. Francesco SARAO** en qualité d'assistant en projet d'architecture intérimaire 0,40 ETP du 10/11/2020 pour la durée du certificat de M. Thierry DE CUYPERE et au plus tard jusqu'au 31/01/2021.

Ratification d'une décision prise par voie d'urgence par le Bureau du 27 octobre 2020.

Le conseil facultaire ratifie la décision.

4.3. Désignations dans le corps scientifique au 01/12/2020 en qualité de collaborateur scientifique

4.3.1. Désignation de **Mme Isabelle CORTEN**, en qualité de collaboratrice scientifique, auprès du Doyen du 01/12/2020 au 30/09/2022.

Vote. 36 votants

ABST: / - NON : / - OUI : 36

4.3.2. Désignation de **M. Georges BERNE**, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du Doyen du 01/12/2020 au 30/09/2022.

Vote. 36 votants

ABST: / - NON : / - OUI : 36

4.3.3. Désignation de **Mme Apolline VRANCKEN**, en qualité de collaboratrice scientifique, auprès du Laboratoire Hortence du 01/12/2020 au 30/09/2022.

Vote. 36 votants

ABST: / - NON : / - OUI : 36

4.4. Appels à publier et constitution de commissions scientifiques

4.4.1. Congé éventuel d'enseignement du projet au Q2 année 2020-2021 . Accord de principe .

L'idée est d'anticiper la prolongation éventuelle du congé d'un enseignant en projet.

Le conseil facultaire marque un accord sur le principe de cette anticipation.

4.4.2. Amendement du plan facultaire de développement au 01/10/2021

Annexe n° 6.

L'annexe présente la manière dont on va utiliser le cadre ; chaque année, la faculté doit en effet revenir vers le rectorat pour signaler les amendements éventuels.

Une modification concerne les UE - CNSTP 1007 et CNSTO 2003- pour lesquelles on avait affecté 2x 0.2 etp. Le volume d'heures à pourvoir en 2021 ne nécessite plus que 2x 0.1 etp.

Le Vice-Doyen aux ressources humaines précise en outre que l'ensemble des cours de ce domaine, seront consultés lorsqu'il sera fait un appel pour la chaire.

L'engagement actuel sur les etp libérés par G. Adant est temporaire et sera renouvelé jusqu'à l'ouverture de la chaire prévue au PFD.

Vote 37 votants

ABST:/ - NON : / - OUI :37

4.4.3. Ouverture d'appels au 01/10/2021

4.4.3.1. Appels à extension de charge (cadre Horta) (succession G Adant)

3 appels à extension de charge 0,2 ETP pour l'enseignement du projet d'architecture à extension 0,20 ETP.

Annexe n°7

Vote. 37 votants

Le conseil facultaire marque son accord sur les appels à l'unanimité.

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures aux postes précités.

Proposition : Suzanne Giovannini (Présidente) , Christine Schaut, Eve Deprez, Géry Leloutre.

Suite à la demande de Suzanne Giovannini de ne pas assurer ce mandat, il est proposé la commission suivante :

Proposition : Sylvie Burgeon (Présidente), Christine Schaut, Eve Deprez, Géry Leloutre.

Le conseil facultaire adopte la proposition à l'unanimité.

- 4.4.3.1.2. 1 appel à extension 0,10 ETP pour le cours CNST-P1007 (1e et 2e quadrimestre) Matériaux et construction 1 : formes et matières
1 appel à extension 0,10 ETP pour le cours CNST-P2003 (1e et 2e quadrimestre) Matériaux et construction 2 : du détail à l'architecture . **Annexes n° 8 et 9**
Vote. Unanimité 36 votants
Le conseil facultaire marque son accord sur l'appel à l'unanimité.

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures aux postes précités.
Proposition : Jean-Marc Sterno (Président), Frédéric Wiringer, Judith Le Maire de Romsée

4.4.3.2. Appels à extension de charge (cadre Cambre) (successions P. Blondel et D. Poncelet)

- 4.4.3.2.1. 5 appels à extension de charge 0,2 ETP pour l'enseignement du projet d'architecture. **Annexe n°10**
Vote.
Le conseil facultaire marque son accord sur les appels à l'unanimité.

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures aux postes précités.

Proposition : Suzanne Giovannini (Présidente), Christine Schaut, Eve Deprez, Géry Leloutre.

Suite à la demande de Suzanne Giovannini de ne pas assurer ce mandat, il est proposé la commission suivante :

Proposition : Sylvie Burgeon (Présidente), Christine Schaut, Eve Deprez, Géry Leloutre.

Le conseil facultaire adopte la proposition à l'unanimité.

5. Présentation du SAA Architecture (Service d'Appui aux Apprentissages en faculté d'architecture) – Soledad Fernandez Martinez – **Annexe n°11**

La présentation enregistrée de Soledad Fernandez Martinez est consultable via le lien : <https://web.microsoftstream.com/video/046934ce-e0af-4a67-bd46-69ecc1f107c4>

6. Divers

Les élections pour les représentants étudiants auront lieu en février- mars et via un vote électronique.

Pablo LHOAS,
Doyen